



L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) publie depuis plus de vingt ans la revue *Cahiers de la sécurité et de la justice*. Ce trimestriel est la revue francophone de référence dans le domaine de la sécurité. Elle ouvre ses colonnes aux universitaires et aux chercheurs mais également aux acteurs du monde de la sécurité issus des secteurs publics et privés.



INHESJ
École militaire - Case 39
75700 Paris 07 SP
Tél : +33 (0)1 76 64 89 00
Fax : +33 (0)1 76 64 89 31
www.inhesj.fr

Sommaire

Éditorial - Hélène CAZAUX-CHARLES

Dossier

Dossier coordonné par
Massil BENBOURICHE et Martine HERZOG-EVANS

- Introduction
La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent : l'importance de penser des pratiques psychologiques et criminologiques fondées sur des données probantes
Massil BENBOURICHE, Martine HERZOG-EVANS
- Prévenir la radicalisation violente : nouveaux habits d'une action publique à la française ?
Benjamin DUCOL
- Psycho (patho)logie et psycho-criminologie de l'extrémisme violent : données disponibles et implications cliniques
Nicolas ESTANO, Martine HERZOG-EVANS, Massil BENBOURICHE
- Lorsque plus rien ne compte : étude du lien entre la sur-identification et la violence extrémiste
Christopher DEAN
- La dimension religieuse appliquée au désengagement de l'idéologie violente : pistes de réflexion
Steven DUARTE
- Étude psycho-criminologique des femmes françaises terroristes après 2012. *La place de l'idéologie et de l'identité*
Marie PERRIER

- De VERA à VERA-2R : nouvelles avancées dans l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent
Elaine PRESSMAN, Nils DUIITS
- Traitement d'auteurs d'infractions en lien avec le terrorisme : un programme fondé sur les données acquises de la science
Martine HERZOG-EVANS, Massil BENBOURICHE, Sophie BERJOT, Marije KEULEN DE VOS, Olivier VANDERSTUKKEN, Christopher DEAN, Steven DUARTE, Jean-Pierre GUAY
- Implémentation d'un programme structuré et fondé sur les données acquises de la science en France : difficultés et recommandations
Martine HERZOG-EVANS (Ph.D.)

Sécurité intérieure

- La fin d'un modèle de sécurité publique à la française
Frédéric OCQUETEAU, Jean-Michel SCHLOSSER
- Sécuritisation des politiques sociales et politisation des identités musulmanes en Europe : les cas français et britanniques
Romain SÈZE
- L'endoctrinement des enfants de Daesh : comparaison avec d'autres idéologies totalitaires
Dounia BOUZAR, Suleymân VALSAN

Bon de commande



Éditorial

Les années 2010 ont marqué un tournant pour la France. Frappée par un terrorisme d'une forme inédite, revendiquant au nom de la religion une guerre à l'Occident, notre pays est engagé dans un combat de long terme.

Au plan intérieur, la France, comme d'autres pays, mais sans doute plus que d'autres, a été confrontée à l'émergence puis à la propagation du phénomène de radicalisation, devenu un véritable objet d'intervention de la puissance publique. Toutefois, ce phénomène particulièrement complexe, aux multiples déterminants, n'a été pris en compte que progressivement, à partir de 2014. Les dispositifs de lutte contre la radicalisation comme de sa prévention intègrent la question de la connaissance de ce phénomène, indispensable pour l'analyser, définir une stratégie adaptée et en évaluer l'efficacité.

Plus largement, au-delà du terrorisme djihadiste, s'est effectuée une prise de conscience portant sur la contestation radicale de l'ordre interne et de l'organisation du pouvoir, contestation qui emprunte désormais aussi des formes violentes auquel l'État français doit répondre.

Le dialogue entre recherche et décision publique a été amorcé. La mise à l'agenda politique de la lutte contre la radicalisation et les débuts de son expérimentation ont généré des besoins, en matière d'expertise notamment, qui ont stimulé le rapprochement entre ces deux sphères. Ainsi notamment, plusieurs recherches sur les radicalités ont été financées tandis que les chercheurs se sont impliqués dans les formations des professionnels concernés par ce phénomène.

La recherche sur l'extrémisme violent est ainsi devenue un enjeu politique, à l'origine d'une véritable dynamique de coproduction d'études et de recherches dont l'INHESJ a été partie prenante. Plusieurs projets menés témoignent de cet engagement à l'instar du projet ANR « Violences et radicalités militantes en France » (Vioramil), mené en partenariat avec plusieurs centres de recherche et universités, sur l'étude des différentes manifestations de la violence militante. Il mobilise des universitaires en sciences sociales en liaison avec les pouvoirs publics. De même l'INHESJ assure le secrétariat du Conseil scientifique sur les processus de radicalisation

(COSPRAD) dont la mission est de favoriser le dialogue entre chercheurs et décideurs publics, en vue de contribuer à une production scientifique sur les radicalisations en France, creuset de propositions au Premier ministre.

Les dispositifs d'intervention mis en place ont très rapidement intégré la dimension de la prévention mais aussi, avec plus de difficultés, la question si complexe de la sortie des processus d'endoctrinement et de l'emprise des idéologies violentes. Ces dispositifs (organismes dédiés, programmes en milieu ouvert ou en milieu carcéral, etc.) ont été déployés à l'issue d'expérimentations variées et dans des contextes différents. Les résultats obtenus sont contrastés. L'enjeu autour de la recherche se double ici d'un enjeu sur l'évaluation. Quels diagnostics ? Quelles définitions des objectifs ? Quelles méthodes d'analyse et quels critères mettre en avant pour étayer des résultats ?

Ce numéro des *Cahiers de la sécurité et de la justice* est construit autour de ces interrogations. Son dossier central porte sur la phase d'élaboration d'un programme spécifique, le programme RIVE (Recherche et intervention sur les violences extrémistes) porté par le ministère de la Justice, conçu de manière pluridisciplinaire par des chercheurs en coopération avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Il préconise un accompagnement individualisé non pas de volontaires, comme ce fut le cas dans des expériences précédentes, mais d'auteurs mis en cause ou condamnés pour des faits de terrorisme ou apparentés. La phase de mise en place de cette expérimentation est, ici, présentée par une équipe de chercheurs sous la conduite de Martine Herzog-Evans (université de Reims) et Massil Benbouriche (université de Lille).

Au-delà de cette expérience particulière et d'autres articles revenant sur la question de la radicalisation islamiste, ce numéro contient également une contribution scientifique traitant de l'évolution du modèle de sécurité publique français. Il apporte un éclairage pertinent sur les nombreux débats qu'ont suscités non seulement la situation française ces derniers mois en matière de gestion de l'ordre public, mais aussi l'institution policière, qu'ils s'agisse de la définition de ses missions ou de son organisation en interne.

Hélène CAZAUX-CHARLES,
directrice de l'INHESJ

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent : l'importance de penser des pratiques psychologiques et criminologiques fondées sur des données probantes

Massil BENBOURICHE et Martine HERZOG-EVANS

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Dans le contexte post-attentats 2015, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent s'est imposée comme une problématique majeure dans le débat public en France. Face à la recrudescence des actes terroristes, et portés par un changement de paradigme dans l'action publique [voir Ducol, ce dossier ; Sèze, 2019], les initiatives, activités, « programmes », de même que les acteurs, se sont multipliés. Toutefois, qu'il s'agisse d'interventions proposées auprès d'individus en voie de radicalisation, d'individus radicalisés, ou d'individus condamnés, la plupart ont été analysées comme autant d'échecs, contribuant à dresser un bilan, le plus souvent, critique de l'action publique en France en matière de prévention de la radicalisation [Benbassa et Troendlé, 2017]. Plusieurs raisons peuvent être invoquées, parmi lesquelles un certain amateurisme et un manque de professionnalisation des acteurs (sans que cela ne remette en cause les « bonnes » intentions, sincères et louables, portées par la plupart), ou une forme de naïveté des pouvoirs publics de ne pas pouvoir se doter de « garde-fous » efficaces et d'une grille de lecture *ad hoc* des actions et initiatives demandant à être financées (alors même que les pouvoirs publics contribuaient à faire émerger un « marché de la déradicalisation »). Une autre raison, bien moins souvent soulignée, mais tout aussi délétère pour une politique publique efficace en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est le manque d'inscription de la très grande majorité des actions dans une perspective dite « des pratiques fondées sur les données probantes » (en anglais, « *Evidence-Based Practices* » ou EBP, également traduit en français par « pratiques fondées sur les données acquises de la science »).

Massil BENBOURICHE



Massil BENBOURICHE est maître de conférences en Psychologie et Justice à l'université de Lille, chercheur associé à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et collaborateur international au Centre international de criminologie comparée. Psychologue clinicien, il est titulaire d'un doctorat en psychologie et d'un Ph.D. en criminologie. Il co-dirige, avec Martine HERZOG-EVANS, un ouvrage intitulé *Evidence-Based Work with Violent Extremists : International Implications of French Terrorist Attacks and Responses*, et qui sera publié aux éditions Lexington Books en 2019.

Martine EVANS



La professeure Martine Evans (aka Herzog-Evans) (PhD) enseigne le droit pénal, l'exécution des peines et la criminologie à l'université de Reims, France. Elle y dirige le Master 2 droit pénal, criminologie et psychologie forensique et le diplôme universitaire « Criminologie et probation ». Elle est en cours de co-direction avec Massil Benbouriche d'un ouvrage intitulé *Evidence-Based Work with Violent Extremists: International Implications of French Terrorist Attacks and Responses*, qui sera publié aux éditions Lexington Books en 2019. Elle publiera également en 2019 la 3^e édition de son *Droit pénitentiaire*, chez Dalloz, coll.

Prévenir la radicalisation violente : nouveaux habits d'une action publique à la française ?

Benjamin DUCOL



© M.studio - fotolia.com

L'ambivalente mise à l'agenda de la « radicalisation » en France

Longtemps considéré comme un facteur explicatif du faible nombre d'attentats terroristes en France au cours des deux dernières décennies, le dispositif antiterroriste français apparaît sous pression au lendemain des attentats de janvier 2015. Restées jusqu'ici relativement hermétiques à une approche dite « douce » en matière de lutte contre l'extrémisme violent, les autorités françaises vont opérer à partir de cette période une inflexion avec l'émergence progressive d'une action publique de prévention de la radicalisation¹. Face aux limites d'un paradigme antiterroriste qui peine à saisir les nouveaux avatars de la menace jihadiste et une demande sociale qui requiert la mise en œuvre de solutions par les pouvoirs publics, se met en place, non sans une série de tâtonnements et de débats, un champ d'action publique inédit.

Malgré une longue histoire du terrorisme en France, les attentats de janvier 2015 illustrent une rupture, tant par leur dimension symbolique que par la séquence meurtrière qu'ils introduisent. Les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Casher marquent les actions terroristes les plus meurtrières en France depuis 1961². Avec les attentats du 13 novembre 2015 (130 morts et plus de 400 blessés), la France doit faire face à une menace terroriste plus manifeste que jamais. Entre janvier 2015 (attentats de *Charlie Hebdo*) et mars 2018 (attentat de Trèbes), ce ne sont pas moins de 14 attaques terroristes qui ont lieu en France (17 tentatives d'attentats échoués) causant 246 morts et au moins 2 305 blessés³. Des chiffres qui

Benjamin DUCOL



Benjamin Ducol, PhD, est responsable de l'équipe de recherche du Centre de prévention de

la radicalisation menant à la violence (CPRMV) à Montréal, professeur associé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur associé au Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal. Il est membre du réseau pancanadien Canadian Network for Research on Terrorism, Security & Society (TSAS).

(1) Pour une vue extensive de l'action publique des autorités françaises en matière de prévention de la radicalisation violente, lire Sèze (R.), 2019, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, Paris, Le Seuil.

(2) Le 18 juin 1961, l'attentat perpétré sur la ligne de train Paris-Strasbourg par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) fait 28 morts et 170 blessés.

(3) Statistiques tirées de Seelow. (S.), Dahyot. (A.) et Baruch. (J.), 2018, « De 2013 à 2018, la France au rythme des attentats », *Le Monde*, 30 Mars. À consulter sur le site web *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/03/30/de-2013-a-2018-la-france-au-rythme-des-attentats_5278453_3224.html (consulté le 21 mars 2019).

Psycho (patho)logie et psycho-criminologie de l'extrémisme violent : données disponibles et implications cliniques

Nicolas ESTANO, Martine HERZOG-EVANS et Massil BENBOURICHE

Face à la recrudescence des actes terroristes en France, la question de la prévention, notamment au travers de l'accompagnement des individus radicalisés, en voie de radicalisation et/ou condamnés, s'est imposée dans le débat public. Alors que la psychiatrie et de manière secondaire la psychologie ont pu être sollicitées, cet article porte sur le rôle de la psychopathologie dans le phénomène de la radicalisation menant à la violence terroriste. Après avoir précisé ce à quoi renvoie la notion de psychopathologie, les données disponibles quant à sa prévalence chez les auteurs d'actes terroristes seront présentées. Si elle peut – dans certains cas – être présente, la psychopathologie n'est pas une condition nécessaire ni une condition suffisante des actes terroristes. Au-delà d'une vision réductrice du terrorisme qui voudrait faire de ces actes le résultat de « troubles mentaux », il est essentiel de pouvoir mobiliser des dimensions propres à la délinquance « ordinaire ».

Nicolas ESTANO



Nicolas ESTANO est psychologue clinicien à l'Unité de psychiatrie et de psychologie

légales de Ville Evrard, accueillant des personnes placées sous main de justice à la suite d'infractions pénales. Il est également expert près la Cour d'appel de Paris. Il a publié plusieurs articles traitant des passages à l'acte violent, l'expertise psychologique mais également la question de la radicalisation terroriste.

Martine EVANS



La professeure Martine Evans (aka Herzog-Evans) (PhD) enseigne le droit pénal, l'exécution des peines et la criminologie

à l'université de Reims, France. Elle y dirige le Master 2 droit pénal, criminologie et psychologie forensique et le diplôme universitaire « Criminologie et probation ». Elle est en cours de co-direction avec Massil Benbouriche d'un ouvrage intitulé *Evidence-Based Work with Violent Extremists: International Implications of French Terrorist Attacks and Responses*, qui sera publié aux éditions Lexington Books en 2019. Elle publiera également en 2019 la 3^e édition de son *Droit pénitentiaire*, chez Dalloz, coll.

Massil BENBOURICHE



Massil BENBOURICHE est maître de conférences en Psychologie et Justice à l'université de Lille, chercheur associé

à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et collaborateur international au Centre international de criminologie comparée. Psychologue clinicien, il est titulaire d'un doctorat en psychologie et d'un Ph.D. en criminologie. Il co-dirige, avec Martine HERZOG-EVANS, un ouvrage intitulé *Evidence-Based Work with Violent Extremists: International Implications of French Terrorist Attacks and Responses*, et qui sera publié aux éditions Lexington Books en 2019.

Lorsque plus rien ne compte : étude du lien entre la sur-identification et la violence extrémiste ¹

Christopher DEAN

La sur-identification est un concept, peut-être même un construit, qui peut aider à comprendre pourquoi certaines personnes choisissent de commettre des infractions pour le compte d'un groupe, d'une cause, ou d'une idéologie extrémiste. Nous suggérons que lorsqu'une personne s'identifie à un groupe, une cause, ou une idéologie, ce, de manière excessive et plus ou moins exclusive (lorsque rien d'autre ne compte), ceci peut la conduire à commettre une infraction ayant des conséquences préjudiciables tant pour elle-même que pour autrui. Bien qu'il existe des concepts ou construits similaires, et notamment la dé-fusion identitaire et la passion idéologique obsessionnelle, nous pensons que la sur-identification peut apporter une contribution distincte à la compréhension et la prévention de ce type d'infraction. Cet article étudie la nature de la sur-identification, le rôle qu'elle peut jouer tant dans la compréhension du passage à l'acte (et pourquoi les personnes peuvent désister de ce type d'infraction) que pour la mesurer. Il étudie également les difficultés et les critiques soulevées par ce concept ainsi que ses implications pour la prise en charge et le suivi.

Introduction

Le rôle de l'identification dans l'explication des raisons pour lesquelles des personnes s'intéressent puis s'impliquent dans des groupes, des causes ou des idéologies extrémistes violentes (ci-après VEGGI pour *violent extremist groups, causes or ideologies*) et commettent des infractions en leur nom a été précédemment souligné [par ex. Arena & Arrigo, 2004 ; Crenshaw, 1986 ; Dean, 2017 ; Schwartz, Dunkel & Waterman, 2009 ; Sen, 2006 ; Silke, 2008]. Il n'a toutefois pas fait suffisamment l'objet de recherches [Dean,

2017]. Cet article vise précisément à explorer la contribution du processus spécifique de sur-identification. Il étudie la nature du concept ou construit de sur-identification, les chevauchements avec d'autres construits liés à l'identité, sa mesure, ses implications pratiques, ainsi que les difficultés et risques qu'il soulève.

Les récits relatifs aux raisons pour lesquelles des individus s'engagent dans un VEGGI et commettent des infractions en son nom présentent souvent des traits communs. Ces individus se mettent à s'intéresser exclusivement, voire à devenir obsédés par un sujet, un groupe, une cause, ou une idéologie. Ils ne sont plus intéressés par leurs autres intérêts, relations, identité et viennent à les

Christopher DEAN



Christopher Dean est chercheur en chef au Global Center on Cooperative Security

(GB), clinicien forensique agréé et directeur de Identify Psychological Services Ltd et par ailleurs chercheur associé à la British Psychological Society. Il travaille depuis plus de dix-sept ans en établissement pénitentiaire, en hôpitaux et dans le domaine de la probation. Pour le compte des services pénitentiaires et de probation britanniques, il a codéveloppé l'outil d'évaluation spécialisé en matière de violence extrémiste *Extremism Risk Guidelines* (ERG 22+) et le programme de traitement *the Healthy Identity Intervention* (HII). Il a contribué à des publications telles que le *Handbook for Prison and Probation Services Regarding Radicalization and Violent Extremism* du Conseil de l'Europe et au *Ethical Guidelines in Applied Psychological Practice in the Field of Violent Extremism and Terrorism* de la Société britannique de psychologie.

(1) Cet article a été traduit de l'anglais par le prof. M. Herzog-Evans.



La dimension religieuse appliquée au désengagement de l'idéologie violente : pistes de réflexion

Steven DUARTE

À partir d'une expérience d'élaboration d'un programme destiné à un centre expérimental luttant contre l'idéologie violente (RIVE), cet article vise à rendre compte de la spécificité et de l'importance toute particulière de la dimension religieuse dans ce cadre ainsi qu'à proposer des pistes de réflexion encore peu exploitées pour les éventuels futurs programmes de ce type.

Steven DUARTE



Steven Duarte est agrégé d'arabe et docteur de l'École pratique des hautes

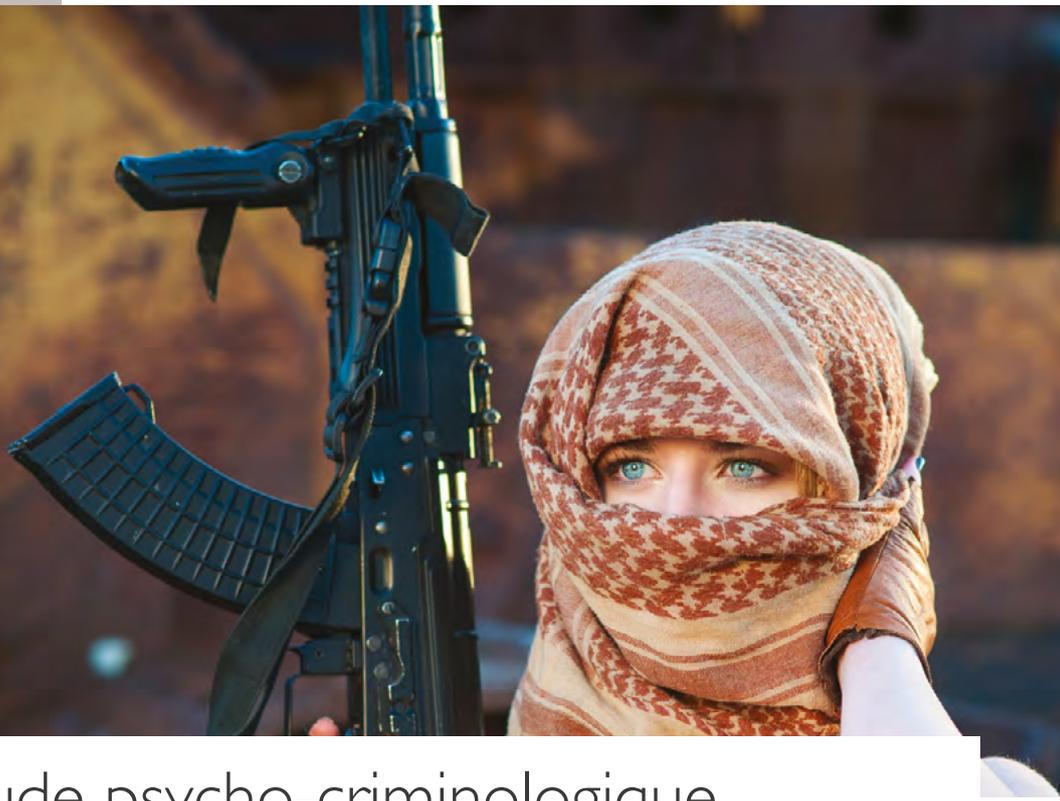
études (EPHE) en islamologie avec une thèse portant sur le réformisme en islam contemporain. Il est maître de conférences à l'université Paris 13 Nord depuis 2016. Ses recherches visent à rendre compte de la riche production des penseurs réformistes de l'islam contemporain en connectant leurs œuvres à des problématiques actuelles : modernités multiples, altérités culturelles, conflits, évolutions de la religiosité.

Cacophonie médiatique

Parmi les débats qui ont alimenté depuis quelques années les médias *mainstream* en France, on a souvent entendu la voix des experts *vs* radicalisations disserter sur LA cause engendrant le passage à l'acte terroriste. Bien entendu, lorsque le problème est posé en ces termes, on ne peut que s'attendre à une conclusion tout aussi simpliste que ne l'est le présupposé de départ. L'humilité eût été salutaire pour la compréhension

d'un phénomène tel que celui dont nous parlons et, répétons-le si besoin *ad nauseam*, « *comprendre un phénomène n'est en aucune manière le justifier*¹ ». Malgré ces importantes précautions d'usage, une littérature de qualité existe qui traite de l'émergence au XX^e siècle des mouvements islamiques refusant toute logique de compromis et prônant un changement révolutionnaire par la violence [Kepel, 1984 ; Roy, 1992, 1995], de même il existe des études sérieuses ayant trait aux groupes et organisations terroristes plus récents [Roy, 2007, 2016 ; Luizard, 2015, 2016 ; Benraad, 2015, 2017 ; Nasr, 2016] et, pour terminer, mentionnons également quelques ouvrages de nécessaire vulgarisation nourris d'entretiens de première main avec les acteurs concernés [Khosrokhavar, 2006,

(1) Pastiche d'une déclaration fort maladroite, parmi d'autres, mais de surcroît dangereuse de l'ancien Premier ministre Manuel Valls le 9 janvier 2016 lors d'un hommage aux victimes des attentats. Il serait revenu dessus plus tard en reconnaissant la part de maladresse dans son propos ; c'est toujours bon à prendre.



Étude psycho-criminologique des femmes françaises terroristes après 2012

La place de l'idéologie et de l'identité

Marie PERRIER

Introduction

Comment expliquer que des femmes occidentales du XXI^e siècle, françaises de surcroît, puissent adhérer à un système qui nie leur liberté, leur émancipation, et les valeurs pour lesquelles d'autres femmes se sont battues pendant si longtemps ?

Quels sont les ressorts de l'engagement de ces femmes, les poussant à partir pour la zone irakienne ou commettre un attentat terroriste ?

Pour travailler en toute objectivité, il faut se défaire de l'idée rassurante que ces femmes sont toutes « écervelées », perturbées, dépressives ou naïves, et donc prendre ses distances avec le discours dominant sur les causes de l'engagement terroriste qui peut se résumer par ce condensé d'idées préconçues : « *Issus de l'immigration, ce sont des jeunes de banlieue, d'origine musulmane [et] qui ne se sont jamais intégrés [...] Ce sont des jeunes, sans père, ni repères [...] Ils sont tous au chômage, et tous en échec scolaire* [Guénolet, Caupenne, 2017]. « *Avec la radicalisation islamiste, on est dans la même démarche qu'une emprise sectaire [...] la personne manipulée passe d'abord par une phase de séduction [...] puis vient la phase d'endoctrinement.* » [Le Point, 2015] « *Si des jeunes filles partent, elles sont forcément manipulées.* » [Quillet, 2015], etc.

Traitement d'auteurs d'infractions en lien avec le terrorisme : un programme fondé sur les données acquises de la science

Martine HERZOG-EVANS, Massil BENBOURICHE, Sophie BERJOT, Marije KEULEN DE VOS, Olivier VANDERSTUKKEN, Christopher DEAN, Steven DUARTE, Jean-Pierre GUAY¹



À la suite de la vague d'attentats et des actes terroristes ayant frappé le territoire français, la question de la « déradicalisation » s'est imposée dans le paysage politique et médiatique. Les acteurs et expériences se sont multipliés, sans que la plupart puissent réellement prétendre inscrire leurs actions au regard des connaissances cliniques et scientifiques disponibles pertinentes. À contrecourant des « programmes » alors financés, une équipe de recherche interdisciplinaire, dirigée par Martine Evans, fut mandatée pour développer un programme d'intervention à la lumière des données acquises par la science. Bien que n'étant en mesure de présenter ce programme en détail, cet article propose d'en présenter les grands axes de travail, et plus exactement comment ces derniers ont été identifiés et ce qu'ils impliquaient en termes d'évaluation et d'intervention. À l'interface de la recherche et de l'intervention, ce programme devait se démarquer par ses assises scientifiques, empiriques et cliniques.

Martine HERZOG-EVANS

Martine Herzog-Evans, docteure en droit privé et en sciences criminelles, est professeure à l'Université de Reims où elle dirige le Master 2 Droit pénal, criminologie et psychologie forensique et le Diplôme universitaire « Criminologie et probation ».

Massil BENBOURICHE

Massil Benbouriche est maître de conférences en Psychologie et Justice à l'Université de Lille, chercheur associé à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et collaborateur international au Centre international de criminologie comparée.

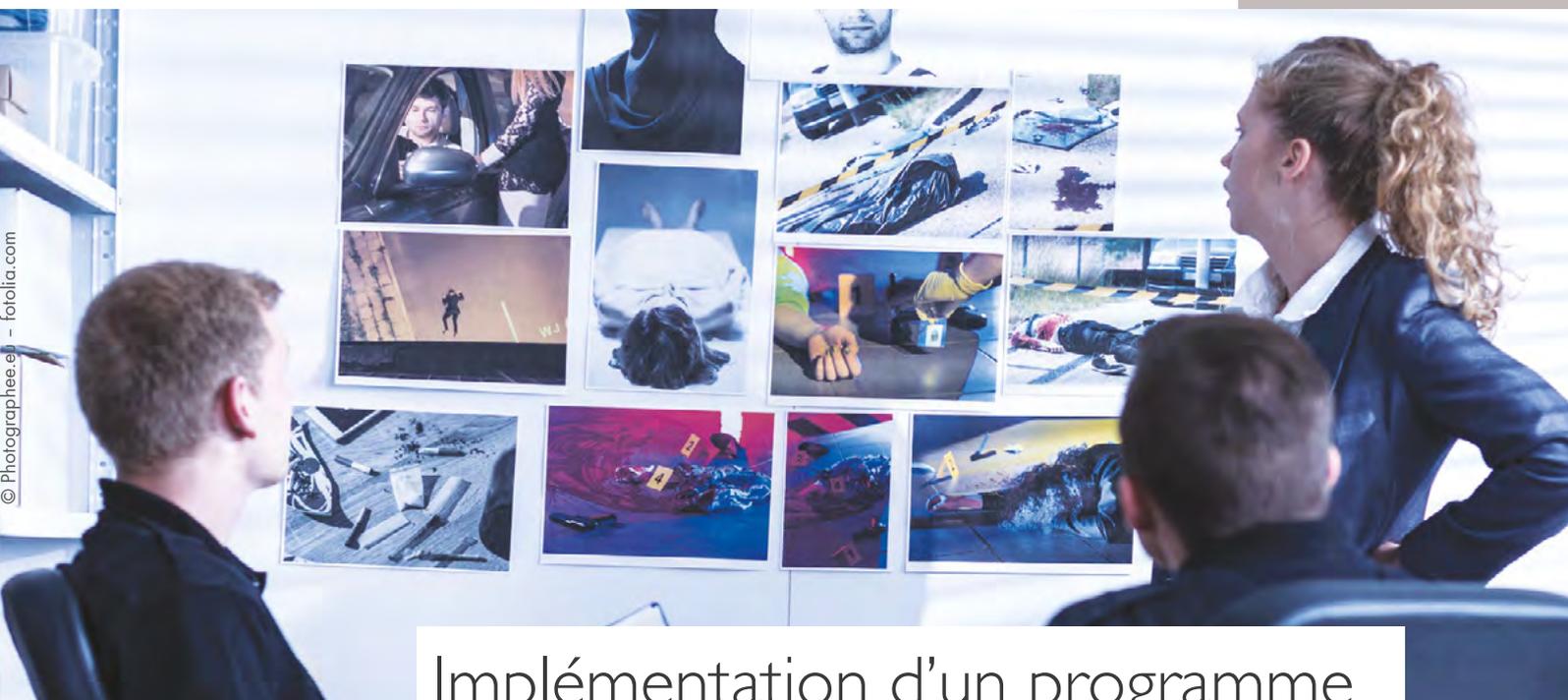
Sophie BERJOT

Sophie Berjot est docteure en psychologie sociale et professeure à l'Université de Reims. Ses recherches portent en particulier sur l'identité et les menaces perçues par les individus relativement à leur identité, leurs réactions et leurs effets. Ses recherches portent sur différents contextes tels que le sport, l'emploi, la recherche et l'enseignement. Elle a notamment publié *Stress et faire face aux menaces du soi et de l'identité* (Reims, Presses Universitaires de Reims)

Marije KEULEN DE VOS

Marije Keulen De Vos est docteure en psychologie clinique et chercheuse en chef au Forensic Psychiatric Center de Rooyse Wissel aux Pays-Bas. Elle est chargée du développement et de la mise en œuvre des méthodes fondées sur les données de la science dans le traitement et la prise en charge de délinquants, notamment à haut risque. Elle est experte en thérapie des schémas. Ses recherches portent sur le traitement forensique, les états émotionnels, les déficits intellectuels, et les délinquants sexuels.

(1) Membres de l'équipe scientifique ayant développé la théorie et le programme dit « RIVE » ; travail mandaté par l'association dans le cadre d'un marché public pour la direction de l'Administration pénitentiaire, ministère de la Justice.



Implémentation d'un programme structuré et fondé sur les données acquises de la science en France : difficultés et recommandations

Martine HERZOG-EVANS (Ph.D.)

Martine HERZOG-EVANS



Martine Herzog-Evans, docteure en droit privé et en sciences criminelles, est professeure à l'université

de Reims, France où elle y dirige le Master 2 Droit pénal, criminologie et psychologie forensique ainsi que le Diplôme universitaire « Criminologie et probation ». Elle co-dirige, avec Massil Benbouriche, un ouvrage intitulé *Evidence-Based Work with Violent Extremists : International Implications of French Terrorist Attacks and Responses*, qui sera publié aux éditions Lexington Books en 2019. Elle publiera également en 2019 la 3^e édition de son *Droit pénitentiaire*, chez Dalloz, coll. Dalloz Action.

Martine Herzog-Evans fut chargée de monitorer la mise en œuvre des dimensions du programme de désengagement « RIVE » et fit en grande partie un constat d'absence d'implémentation. On sait que dans la littérature sur l'implémentation des réformes, sur la diffusion de l'innovation et sur la « probation dans le monde réel », la mise en œuvre des programmes est en pratique au mieux partielle. Ces trois littératures ont mis en évidence une série de facteurs qui permettent de l'expliquer et qui relèvent tant des innovations ou programmes que de facteurs internes et institutionnels et, enfin, de facteurs externes. C'est sur ce fondement théorique que le présent article rend compte du rapport relatif à la mise en œuvre du programme RIVE.

Introduction

La mise en œuvre des programmes ou protocoles de prise en charge de la délinquance constitue « le fléau » de l'efficacité des programmes [Rhine,

Mawhorr et Parks, 2006]. Il est, en effet, très courant que de tels programmes ne soient pas mis en œuvre. On ne saurait s'en étonner, des constats similaires ayant, par exemple, été dressés depuis longtemps en médecine [McGlynn, Asch, Adams, Hicks, DeCristofaro, et Kerr, E.A. 2003].

Martine Herzog-Evans a été chargée de monitorer la mise en œuvre des dimensions

La fin d'un modèle de sécurité publique à la française

Frédéric OCQUETEAU, Jean-Michel SCHLOSSER

L'article tente de démêler l'impact de la réforme dite des « corps » et des carrières dans la police sur la gouvernance générale de l'appareil (de 1995 à 2017), en la mettant en parallèle avec l'état de crise larvée des identités professionnelles dans le domaine de l'investigation policière notamment. Les frontières entre police judiciaire et police administrative sont de moins en moins opératoires du fait de la réforme de 1995 qui a permis à bon nombre de policiers, quels que soient leur grade et spécialité d'origine, la possibilité d'exercer dans toutes les directions opérationnelles en mettant fin à la dichotomie qui avait institué un fossé entre police en tenue et police en civil.

Des facteurs de structuration exogènes à l'appareil et des soucis politiques permanents de meilleure gestion financière contextualisent l'hypothèse de la fin du modèle professionnel dualiste institué en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en dépit de sa logique de structuration par l'État central. Se situant dans une sociologie pragmatique à mi-chemin entre divers diagnostics de la sociologie politique critique (souvent trop extérieurs) ou des inspections internes dédiées (souvent trop collées à la commande politique finalisée), l'article montre, à l'aide de nombreuses enquêtes, les stratégies d'adaptation de la machine régaliennne amenée à coproduire de la sécurité face aux dangers du monde ouvert et à la protection des populations de son territoire. On y cherche moins un soutien populaire que de justifier, par un leurre idéologique politico-syndical, un recentrage permanent sur un « cœur du métier » mythifié.

Abstract : The article attempts to disentangle the impact of the so-called reform of police bodies and careers on the general governance of the police (from 1995 to 2017), by comparing it with the state of crisis of professional identities in the field of police investigation in particular. The borders between the judicial police and the administrative police are less and less operational as a result of the 1995 reform, which allowed all police officers, regardless of their rank and specialty of origin, to operate in all operational directorates by putting an end to the dichotomy and creating a gap between uniformed police and plainclothes police.

Factors of structuring exogenous to the apparatus and permanent political concerns for better financial management contextualize the hypothesis of the end of the dualist professional model instituted in France at the end of the 2nd world war despite its logic of structuring by the central State. Located in a pragmatic sociology halfway between various diagnoses of critical political sociology (often too external) or dedicated internal inspections (often too attached to the final political order), the article shows, with the help of numerous surveys, the strategies for adapting the sovereign machine to co-produce security in the face of the dangers of the open world and the protection of the populations on its territory. We are looking less for popular support than to justify, through a political and union ideological lure, a permanent refocusing on a mythicized "core business".

FRÉDÉRIC OCQUETEAU



Directeur de recherches CNRS au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales).

JEAN-MICHEL SCHLOSSER



Docteur en sociologie, chercheur associé au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales).

Sécuritisation des politiques sociales et politisation des identités musulmanes en Europe : les cas français et britanniques

Romain SÈZE



Introduction

Entrepris avec pour objectif de notamment « pacifier l’islam », les plans de lutte contre la radicalisation qui essaient dans l’espace européen depuis le milieu des années 2000 nourrissent paradoxalement sa politisation. Cette dynamique, peu explorée alors qu’elle pourrait s’avérer structurante de l’islam européen, sera questionnée à partir des cas britannique et français.

Les recherches sur l’islam en Europe de l’Ouest tendent à se répartir entre deux pôles. L’islam politique ou militant est principalement étudié sous l’angle des institutions qui l’incarnent (histoire, réseaux et agendas), tandis que la « religion quotidienne » l’est surtout sous l’angle de sa sécularisation [Ammerman, 2007]. Ces spécialisations s’accompagnent d’une certaine étanchéité disciplinaire relativement peu propice à la prise en considération des phénomènes de

politisation de l’islam qui émergent par le bas, autrement qu’à la marge, à travers l’étude de querelles publiques (voile, halal, niqab, minarets, etc.) ou de mobilisations ponctuelles (Palestine, Cachemire, etc.), à l’heure pourtant d’une individualisation des religiosités [Hervieu-Léger, 2000] et des engagements militants [Ion, 2003]. Un questionnement partant des pratiques et discours des responsables musulmans invite à reconsidérer cet état de fait. Ces acteurs sont autorisés à parler par et pour leurs coreligionnaires auprès desquels ils exercent une fonction régulatrice. Celle-ci étant animée par la recherche de dénominateurs entrant en résonance avec les attentes du plus grand nombre, leurs discours catalysent des aspirations sociales et politiques collectives [Sèze, 2013]. Autrement dit, ils disposent d’un potentiel mobilisateur, en raison duquel ils suscitent l’attention des pouvoirs publics [Jouaneau, 2013] avec une acuité renouvelée par la résurgence d’un « terrorisme intérieur » au début des années 2000. Or, la réponse apportée à cette menace génère une contradiction. En effet, la plupart des États européens s’investissent dans la lutte contre la radicalisation¹ et sollicitent dès

Romain SÈZE



Romain Sèze est chercheur à l’Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) et

rattaché au Groupe Sociétés, Religions et Laïcités (EPHE-CNRS PSL). Dernier ouvrage paru : 2019, *Prévenir la violence djihadiste/ Les paradoxes d’un modèle sécuritaire*, Paris, Seuil, 213 p.

L'endoctrinement des enfants de Daesh: comparaison avec d'autres idéologies totalitaires

Dounia BOUZAR, Suleymân VALSAN



Lorsque Abu Bakr Al-Baghdadi a prononcé son discours du 29 juin 2014 en s'autoproclamant calife à la tête du renouveau du califat, il voulait positionner Daesh en État avec tous les éléments qui en sont constitutifs : une population, un territoire et un gouvernement qui a sa monnaie, sa police, ses institutions, ses impôts, etc. C'est à partir de leur intention de constituer un État islamique que les « djihadistes » entendaient organiser l'éducation des enfants : « *Les premiers lieux dits "de scolarisation" étaient à Raqqa (centre de la Syrie), à Deir ez-Zor (Est) et à Mossoul (Irak), spécifiquement dédiés à accueillir des enfants des djihadistes étrangers, plus spécialement en arabe et en anglais¹.* »

Ces lieux dits « de scolarisation » sont les espaces privilégiés de l'endoctrinement des enfants dès leur plus jeune âge. L'école est l'étape incubatrice de l'idéologie totalitaire, préalable au camp d'entraînement, formatée pour relayer l'idéologie de Daesh. À l'instar de l'Allemagne nazie, les matières ne contribuant pas au développement de l'idéologie ont été éradiquées de l'« éducation » imposée par Daesh. La directive suivante, issue du programme éducatif nazi, aurait pu être émise par Daesh, car elle annonce clairement son but d'endoctrinement : « *L'école primaire ne doit pas servir à fournir un éventail de connaissances destiné à l'usage personnel de l'individu. Elle doit développer et exploiter les facultés mentales et physiques de la jeunesse pour les mettre au service du peuple et de l'État. Par conséquent, le cœur*

du programme éducatif doit être la mise en œuvre des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif. Tous les autres enseignements appartiennent à une vision obsolète de l'éducation et doivent être abandonnés². L'école perd ainsi son sens, son rôle de construction de l'individu pensant par lui-même pour favoriser l'instruction de futur soldat. L'endoctrinement doit reposer sur quelques lignes directrices simples. À ce sujet, Hitler énonce dans *Mein Kampf*³ : « *La propagande ne doit s'adresser qu'à la masse ! [...] Les masses ont une capacité d'absorption très limitée, elles comprennent peu et oublient beaucoup. Il résulte de tout cela qu'une propagande efficace devra se limiter à un très petit nombre de points et les exploiter sous forme de slogans jusqu'à ce que tout le monde, jusqu'au dernier, réussisse à voir derrière le mot ce que l'on veut lui faire comprendre⁴.* »



Dounia BOUZAR

Anthropologue du fait religieux et directrice du cabinet Bouzar-expertises.



Suleymân VALSAN

Spécialiste de la symbolique musulmane et formateur au sein du cabinet Bouzar-Expertises.

- (1) « Cette génération perdue enfantée par Daesh », *Le Parisien* du 17 mai 2016 : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/cette-generation-perdue-enfantee-par-Daesh-17-05-2016-5801649.php>
- (2) *Les enfants de Daesh*, Fondation Quilliam, collection inculte, livre blanc traduit et édité par dernière marche, 2016.
- (3) *Mein Kampf* signifie « Mon combat » en français.
- (4) <http://propagande-sous-goebbels.e-monsite.com/pages/ministere-de-la-propagande/la-politique-du-ministere.html>

